

Matières du tems. Decemb. 1716. 415

Cours pour y porter leurs plaintes de cette injuste violence, sans que jusqu'à present elles ayent produit la liberté du prisonnier; au contraire le 26. du mois d'Octobre, le Resident Moscovite, donna un écrit au Magistrat d'Hambourg, au nom du Czard, qui ordonoit que le prisonnier lui fut conduit. D'un autre côté le Roi de Suede, par ses Ministres, a fait déclarer, que si l'on ne relâchoit le Comte Winzofski, pour jouir du droit d'azile, Sa M. Suedoise s'en vengeroit sur les Sujets de la Ville de Hambourg, feroit saisir & confisquer tous leurs Vaisseaux dans les Ports de Suede, dont les Capitaines, & Commandans seroient emprisonnez par represailles. Voilà l'embaras dans lequel les Hambourgeois se sont mis, pour avoir trop legerement secondé l'imperieuse volonté & l'authorité despotique, que les Moscovites exercent dans tous les Etats où ils peuvent penetrer.

II. Enfin on a eu la certitude que les Puissances Confederées du Nord s'étoient desistées de l'exécution du projet de faire une descente en Scanie, pour porter la guerre jusques dans le centre du Royaume de Suede. Le Roi de Dannemarck en rejette toute la faute sur le Czard de Moscovie par une *Declaration du 10. Octobre dernier*, que ce Prince a fait publier & repandre dans diverses Cours d'Allemagne, dont voici l'essentiel.

*Plaintes des
Roi de Danz
nemarck
contre le
Czard de
Moscovie.*

Extrait